

Envoyé en préfecture le 27/10/2022

Reçu en préfecture le 27/10/2022

Affiché le

ID : 034-213402142-20221020-DELIB0282022-DE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

RENOUVELLEMENT PHOTOCOPIEURS

L'an DEUX MILLE VINGT DEUX, le 20 octobre, à 18h30, le Conseil Municipal de POUZOLLES, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de M. Guy ROUCAYROL, Maire de POUZOLLES.

<u>Présents</u>: ROUCAYROL Guy, ALMES Bernard, BONAVIDA Claude, CALON Mauricette, CAZALS Christophe, CROS Monique, LUCAS André, MAS Bernard, Présents: MM. ROUCAYROL Guy, ALMES Bernard, BONAVIDA Claude, CALON Mauricette, CAZALS Christophe, CROS Monique, IZARD Julien, MARCO Claude, MARQUET Nathalie, MAS Bernard, MIRABILE Noëlle, SIMON Jennifer, SURRE Line.

Absent excusé: LUCAS André

Pouvoir de LUCAS André à Guy ROUCAYROL

Secrétaire de séance : MME CALON Mauricette

Convocation en date du 12/10/2022

Membres en exercice: 14 - Présents: 13 - Votants: 14 - Pour: 14 - Contre: 0 - Abstention: 0

Vu le code général des collectivités territoriales,

Monsieur le Maire présente au conseil municipal la proposition de la societe ELIT SOLUTIONS pour le renouvellement du photocopieur de la mairie et de l'école.

Location mensuelle : 119 € HT Copie noir et blanc : 0.0049 € HT Copie couleur : 0.049 € HT

Le contrat est prévu pour 63 mois soit 21 trimestres

Il propose d'accepter cette offre qui représente 17% d'économie sur le précédent tarif copie avec du matériel plus

performant

Il demande au Conseil de bien vouloir délibérer.

Ouï l'exposé du Maire, le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

- APPROUVE la proposition de la société ELIT SOLUTIONS telle qu'exposée par Monsieur le Maire
- AUTORISE le Maire à signer le contrat de location avec le bailleur et le contrat de service avec ELIT SOLUTIONS
- **DIT** que les crédits sont prévus au budget principal 2022.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois en an susdits.

